

Comment créer un établissement ?



Contexte : Vous souhaitez créer un nouvel établissement.

Accès : Dans « Mon espace » cliquer sur « Mes établissements ».

1) Créer un établissement

Mon espace

- Mes infos personnelles
- Changer de mot de passe
- Mes plans alimentaires
- Mes plans de menus
- Mes fiches recettes
- Toutes les fiches recettes
- Mes favoris
- Mes fiches techniques
- Toutes les fiches techniques
- Mes établissements**

Nouveau

Nom	Ville	Modifier	Supprimer
Exemple d'établissement	Villeneuve d'Ascq	<input type="radio"/>	<input type="checkbox"/>

Nouveau Supprimer

Pour créer un établissement, vous avez deux possibilités :

- Soit vous n'avez jamais créé d'établissement, dans ce cas votre rubrique « Mes établissements » est vide. Cliquer alors sur « Nouveau » en haut à droite de la page.
- Soit vous avez déjà créé un ou plusieurs établissement(s), dans ce cas cliquer sur « Nouveau » en dessous de la liste de vos établissements.
- Dans les deux cas, une nouvelle page apparaît avec un formulaire de création d'établissement à remplir.

2) Formulaire à remplir

Ajouter un établissement

Nom :

Ville :

Mention plan de menu :

Mention plan alimentaire :

Logo Parcourir...

(Fichier au format .png, .jpeg ou .gif)

Enregistrer

Le formulaire apparaît.

Compléter les informations suivantes:

- Nom de l'établissement (seule mention obligatoire pour la création de la fiche technique).
- Ville
- Mention plan de menus :



ENTRE NOUS ... Cette zone de texte vous permet de saisir les mentions complémentaires que vous souhaitez faire apparaître sur la version imprimable de votre plan de menus.

Exemple : « Pain bio servi le mardi », « Bon appétit ! », « Ce menu a été élaboré par... » ...etc.

- Mention plan alimentaire :



ENTRE NOUS ... Cette zone de texte vous permet de saisir les mentions complémentaires que vous souhaitez faire apparaître sur la version imprimable de votre plan alimentaire.

Exemple : « Ce plan alimentaire a été élaboré par... », « Ce plan alimentaire est commun aux établissements... »

- Logo : Vous avez la possibilité de charger le logo de votre établissement ou de la ville correspondante. Pour cela, cliquer sur « Parcourir » et enregistrer le logo qui vous convient.



A noter : En rattachant votre plan alimentaire (et le plan de menus associé) à un établissement, l'ensemble des données de cet établissement seront automatiquement ajoutés à toutes vos impressions.

- Une fois toutes les informations saisies, validez-les en cliquant sur « Enregistrer ».

Notes personnelles

